

citement sur un schéma de rénovation de l'acte baptismal que nous avons proposé dans *La Maison-Dieu*, numéro 28. Le titre est, pour le moins, équivoque : admissible s'il désigne l'âge humain auquel se fait la cérémonie, il ne l'est plus s'il vise une « adolescence de la vie chrétienne », car l'âge spirituel n'est point lié à l'âge physique, et il n'y a pas de sacrement de l'adolescence chrétienne. Au demeurant le déroulement est clair et assez rapide, et les textes de présentation excellents. Pour les chants, on se reportera à ce que nous avons dit plus haut.

Le *Missel de l'Assemblée chrétienne*, dont le premier fascicule seulement est publié, constitue une œuvre hardie : fournir l'équivalent en français de tous les chants du propre de la messe. Pour les chants d'entrée, d'offertoire et de communion, les paraphrases de psaumes sont présentées avec un grand nombre de versets. Les antiennes, dont les textes changent, ont toujours la même mélodie, même d'un dimanche à l'autre. On en comprend l'intérêt pastoral; mais on en voit aussi la monotonie. Quant aux graduels et alleluias, ce sont de petites compositions originales et continues. Il faut bien avouer qu'elles laissent un grand sentiment de pauvreté à qui a connu le répertoire grégorien ! Si le répons est de soi, comme l'affirme le R. P. Vallery-Radot dans *La sainte veillée de Pâques*, page 5, un chant destiné à être chanté par la chorale et écouté par l'assemblée — affirmation fort contestable, et fautive historiquement pour les répons de la Vigile pascale selon le vieux chant romain — pourquoi s'en tenir à d'aussi maigres compositions; et s'il ne l'est pas, la formule est-elle bonne ? Cependant certaines antiennes de psaumes et certains « alleluias » mieux venus peuvent être retenus.

J. GELINEAU, S. J.

LES PSAUMES DU R. P. DEISS

Psaume et Cithare, 95 p.; *Louange de gloire*, 70 p.; *Cantique nouveau* (à paraître).

Ces psaumes ont paru également sur *fiches* du format standard² (c'est aussi le format du recueil). On peut regretter une illustration trop abondante (et parfois déconcertante) qui rend, çà et là, la lecture difficile, et surtout augmente considérablement le prix (le premier recueil contient 15 psaumes et vaut 425 fr.).

Trois *disques* microsillons de 17 cm (chez Erato). Enregistrés par la schola du grand séminaire des Pères du Saint-Esprit (Chevilly), avec la participation féminine de la chorale Elisabeth Brasseur. Dir. : P. Lucien Deiss. A l'orgue : Marie-Claire Alain.

Disque LDE 1028 : Ps. 150; 24 (23); 130 (129); 119 (118); Joyeuse Lumière.

2. Contrairement à ce qui est imprimé sur les pochettes des disques — et qui peut prêter à équivoque — les références ne sont nullement celles du C.P.L., mais un système de cotation adopté en commun par les éditeurs.

Disque L D E 1029 : Ps. 122 (121); 121 (120); 117 (116); 137 (136); 17 (16).

Disque L D E 1030 : Ps. 1; 66 (65); 128 (127); Fille de Sion; Acclamation eucharistique.

Le nom du P. Deiss est apparu déjà dans les publications recensées ci-dessus, mais de manière très épisodique. Cette nouvelle série est d'une autre qualité, et doit être examinée à part. En outre, l'enregistrement sur disques lui donnera une publicité particulière. Le trésor du chant biblique, avec toutes ses dimensions, est si plein de richesse, et nos contemporains en sont encore si loin, qu'il faut se réjouir de toutes les tentatives dans le sens d'une redécouverte, dans la mesure où elles révèlent des richesses authentiques et orientent vers les vraies valeurs.

Il s'agit de *psaumes*. C'est donc le texte sacré qui présente l'intérêt primordial et doit retenir d'abord notre attention. L'éditeur, d'ailleurs, dans une note qui accompagne les disques, souligne la diffusion actuelle du chant des psaumes « soigneusement traduits par des spécialistes ». Or peut-on parler ici d'une véritable *traduction*? Il semble que non. La métrique isorythmique adoptée par l'auteur, dans les vers (à nombre de syllabes fixe, sans rimes) et les strophes ont imposé aux textes (élaborés par le P. Vallery-Radot, J. Leclercq et Schrive) une contrainte très lourde, la même qui a pesé sur les traductions de type choral : au rythme du psaume, on substitue un autre rythme, et on contraint le texte inspiré à y entrer. Les auteurs ont porté une grande attention au texte original, mais le système adopté a gâché souvent cette attention. A côté de quelques versets exacts et excellents :

Au bord des fleuves de Babylone,
Nous étions assis, nous pleurions
Nous souvenant de Sion. Ps. 137 (136).

on retombe, dans bien des cas, dans la paraphrase, les amputations ou les chevilles :

Dans ton amour,
L'excès de ta tendresse
Efface ma faute.
Purifie-moi,
Nettoie toute souillure,
Et lave l'offense. Ps. 51 (50).

Or, précisément, le renouveau d'intérêt pour les psaumes, lié à l'actuel renouveau biblique, ne se conçoit que par une perception de plus en plus vive du lien indissoluble (de par la volonté de Dieu) entre le message historique de la révélation et les images ou les mots dans lesquels les auteurs *inspirés* ont coulé ce message. Si les fidèles retournent à la Bible, c'est avec un souci d'exactitude dont on ne peut les frustrer, dans les psaumes moins que partout ailleurs, ces psaumes qui seront pour eux un moyen privilégié d'entrer dans les façons de sentir et de penser du peuple de Dieu, d'apprendre le langage même du Dieu Sauveur.

Cette infidélité aux formes originales n'est rachetée que partiellement par la qualité du style. Si la langue est généralement agréable et sobre, d'une concision qui parfois s'inspire légitimement de la « Bible de Jérusalem », elle verse encore trop souvent dans un lyrisme qui n'a rien de biblique :

Comme un garde tendu vers le clair matin. Ps. 130 (5).

Enfin le texte manque parfois de fermeté (précisément parce que la traduction est délayée), et donne ainsi au chant une allure assez prosaïque (cf. par exemple le Ps. 1).

Il reste une réserve à faire, et c'est, nous semble-t-il, le plus important, en ce qui concerne le texte. Les psaumes présentent pour nous un grand intérêt parce qu'ils sont une prière, la prière de l'Église : c'est-à-dire très précisément une prière *chrétienne*. Si l'Église a adopté les psaumes, c'est parce qu'elle y a exprimé le mystère du Christ : c'est lui qu'on prie, ou lui qui y prie. Aussi dans le passage de l'hébreu au grec et au latin, Yahvé, nom personnel du Dieu de l'Ancien Testament, est-il devenu Kurios, Dominus, le Seigneur, terme qui fait charnière d'une manière providentielle entre l'Ancien Testament et le Nouveau Testament, et permet la christologisation des psaumes. Ceci n'est pas secondaire : c'est toute la prière de l'Église qui est en cause, et le nouveau psautier de Pie XII, tout en calquant l'hébreu, n'a pourtant pas hésité sur ce point. Or ici cet aspect n'a pas été envisagé, et l'emploi du terme *Yahvé* donne à l'ensemble de ces psaumes une tonalité préchrétienne qui est renforcée par le contenu des notes d'introduction, excellentes quant au sens littéral, mais limitées à lui.

L'intérêt des compositions musicales du P. Deiss doit être souligné. Les disques le mettent en valeur, par leur interprétation excellente (surtout les chœurs d'hommes) et la bonne prise de son (quelques solistes, seulement, sont trop lointains). En ce domaine, l'œuvre apporte quelque chose de neuf. L'écriture vocale est sonore, l'harmonie évite la banalité, un certain nombre de mélodies sont très heureuses; l'auteur a su exploiter avec habileté les modes diatoniques, surtout le mode de *fa*. Plutôt que de relever quelques rares faiblesses d'écriture musicale, il faut admirer l'ensemble : le psaume 24³, avec ses récitatifs, ses chœurs, ses neumes émouvants; la riche vocalise de l'alleluia du psaume 1; l'antienne si réussie du psaume 119; le trait de lumière « Voici l'étoile » du psaume 137... on trouverait bien des exemples.

C'est précisément là que se manifeste une option, parfaitement légitime, mais sur laquelle il faut être lucide. Ce n'est plus le texte qui est au premier plan, c'est la musique. Dans la psalmodie, la mélodie se dépouille au maximum pour se contenter de porter la Parole de Dieu dans sa puissance de déploiement. Ici, au contraire,

3. On a abandonné la numérotation de la LXX et la Vulgate, traditionnelle dans la liturgie, pour préférer la numérotation hébraïque.

on est pris par la musique, c'est elle qu'on écoute et, semble-t-il, même dans les antiennes faciles, c'est elle qu'on retiendra.

Cette caractéristique — tout à fait justifiée, encore une fois, mais dont il importe de mesurer les conséquences — sera renforcée par un autre point. Si l'on prête attention au récitatif, on lui trouve parfois je ne sais quoi de syllabé et de mal assis : il n'est pas dans le génie rythmique de la langue française (cf. notamment les ps. 119 et 1). Le chant du soliste homme renforce cette impression : il psalmodie le français un peu trop comme on psalmodie du latin, retenant les finales et perdant ainsi la vigueur d'une parole prophétique fortement articulée — celle dont Claudel et Honnegger nous ont redonné le goût. Quelques fautes d'accent mélodique (« qu'il entre le roi de gloire »), plusieurs textes contraints.

Ces défauts du récitatif se retrouvent dans les quelques textes non psalmodiques enregistrés, qui par ailleurs sont de haut intérêt et revêtus musicalement avec la même qualité.

L'intérêt *pastoral* de cette œuvre se révélera à l'expérience. On peut penser qu'un certain nombre d'antiennes, fort mélodiques, se graveront facilement dans l'esprit du commun des fidèles. Quelques autres, et toute la partie polyphonique, exigeront une chorale exercée, notamment à cause de leur ambitus vocal étendu.

Nous avons cherché à situer cette édition de *Psaumes*. Elle nous semble dans une perspective différente de celle, par exemple, de la Bible de Jérusalem et du P. Gelineau. Celle-ci, par son effort de fidélité au texte, de dépouillement de la partie musicale pour mettre en relief la Parole de Dieu, par son inspiration de la tradition liturgique, a un but directement pastoral, et sera utilisée dans une ligne *évangélique*. La réalisation du P. Deiss trouvera mieux sa place dans une ligne *ornementale*. De ce point, elle enrichit l'art sacré d'une œuvre authentiquement belle, et permettra autant et mieux que d'autres de louer le Seigneur par la voix, les chœurs et l'art musical, en « prenant appui » sur les psaumes, fondement de tout lyrisme chrétien.

Jean-Marie HUM, o. p.

Chants de la Cité des Jeunes — Cinq fascicules et un parolier : Psaumes et cantiques — Fier de ta foi — Assemblées liturgiques — Le peuple de Dieu — Messe en Français. Musique et paroles de M. l'abbé REBOUD. Cité des jeunes, 1, place Saint-Sulpice, Paris.

Cet ensemble de recueils, qui sont une réédition, se proposent à la fois aux assemblées liturgiques et aux réunions en dehors de l'église.

On connaît déjà le style vigoureux de l'auteur par certains chants (tel le cantique de Moïse, fiche Z 160) qui jouissent d'un succès très mérité. Le recueil *Psaumes et cantiques* est de la même veine. Les pièces inspirées de l'Ancien Testament ne manquent point de saveur et poursuivent heureusement l'effort, commencé il y a longtemps, de l'évangélisation par le chant.

Moins intéressants nous paraissent les chants français de la messe,